

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

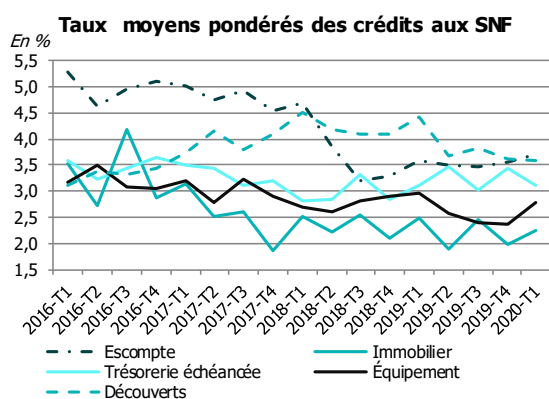
Juin 2020

# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

## AU 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2020 RECU DES TAUX MOYENS DES DECOUVERTS ET DES CREDITS DE TRESORERIE

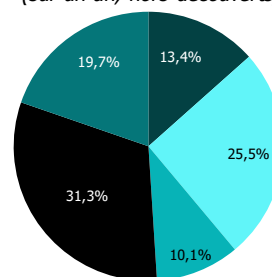
- Les taux moyen des **crédits d'équipement** et des **crédits immobiliers** repartent à la hausse (respectivement +42 points de base et +28 points de base par rapport au trimestre précédent).
- En revanche, après un 4<sup>e</sup> trimestre 2019 en hausse, le taux moyen de la **trésorerie échancée** recule de 31 points de base.
- Pour le 2<sup>e</sup> trimestre consécutif, le taux moyen des **découverts** enregistre une diminution. Il s'établit à 3,59 % (après 3,63 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2019 et 3,82 % au 3<sup>e</sup> trimestre 2019).
- Les conditions débitrices calédoniennes demeurent moins favorables que celles pratiquées en France entière et en Polynésie française.

## CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE



Source : IEOM

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF  
(sur un an, hors découverts)**



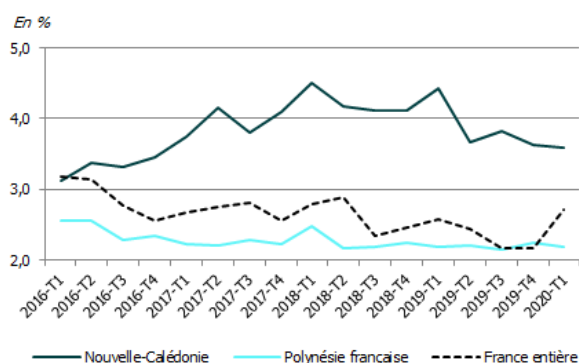
■ Escompte ■ Trésorerie échancée ■ Immobilier ■ Équipement ■ Autres investissements

Source : IEOM

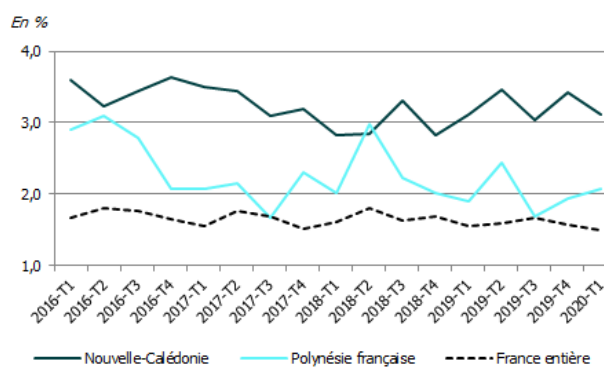
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T1 2020		Taux moyen pondéré (en %) au T4 2019		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière	Nouvelle-Calédonie	France entière
Découverts	3,59	2,72	3,63	2,17	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échancée	3,12	1,50	3,43	1,57	60	26	39	32	5,00	1,61
Équipement	2,78	1,15	2,36	1,20	92	112	62	83	2,91	1,00
Immobilier	2,25	1,32	1,97	1,30	203	194	100	88	-	-

## ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

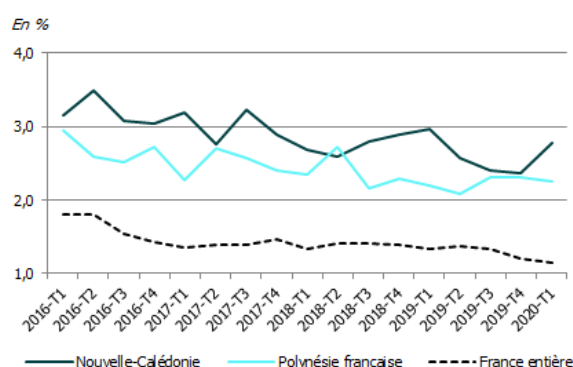
### Découverts



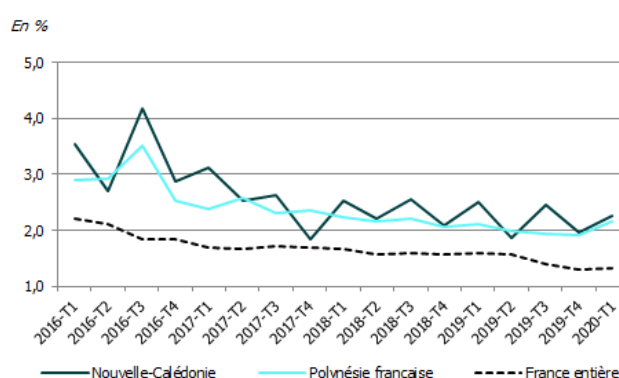
### Trésorerie échancée



### Équipement



### Immobilier



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 6 000 déclarations pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.